



Procédure divorce, appel suspensif de la procédure?

Par **pochard**, le **16/06/2009** à **12:20**

Bonjour,

Je suis en procédure de divorce, phase des conclusions. Nous sortons d'un incident de mise en état, pour lequel l'ordonnance du juge a été rendue. Mon époux fait appel de cette décision.

Question: cette procédure d'appel suspend-elle la procédure de divorce qui est donc reportée d'autant. Ou bien celle ci peut se poursuivre en parallèle et le divorce être prononcé?

Merci de me répondre

Cordialement